

Auto-dépistage du VIH : ce qu'il faut savoir



Faire le test où on veut, quand on veut

L'auto-dépistage du VIH permet aux individus de connaître leur état sérologique vis-à-vis du VIH où et quand ils le souhaitent. Grâce à son caractère simple, rapide et confidentiel, les personnes seront peut-être incitées à faire le test plus tôt que si elles doivent se rendre dans un établissement de santé, avec à la clé un diagnostic potentiellement plus précoce. Toutefois, un résultat séropositif au VIH doit impérativement être suivi d'un second test pratiqué par un prestataire de santé, afin de confirmer le résultat et d'être orienté vers des services de prévention, de traitement et de soins adéquats.



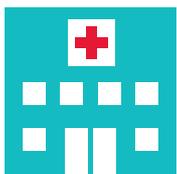
Réduire la stigmatisation

La peur de la stigmatisation dissuade de nombreuses personnes d'accéder aux services de dépistage du VIH. L'auto-dépistage du VIH donne aux individus la liberté de passer le test de façon anonyme, confidentielle et privée.



L'auto-dépistage du VIH pour atteindre les personnes laissées pour compte

On a pu constater que l'auto-dépistage du VIH permettait d'atteindre des personnes qui, autrement, ne seraient pas touchées par les services de dépistage. Avec le déploiement de l'auto-dépistage, il devient possible d'atteindre en plus grands nombres les hommes, les jeunes et les membres des populations clés (hommes gays et autres hommes ayant des rapports sexuels avec des hommes, professionnel(le)s du sexe, personnes transgenres, consommateurs de drogues injectables, détenus et autres personnes incarcérées, migrants).



Soulager les centres de santé

En proposant des kits d'auto-dépistage du VIH auprès des centres de santé surchargés où tout le monde devrait venir se faire dépister, mais qui manquent souvent de ressources, seules les personnes dont le résultat est positif, ou les personnes ayant des besoins particuliers, devront être vues par le personnel des services de dépistage du VIH du centre de santé.



Pas de contrainte

La disponibilité accrue de l'auto-dépistage du VIH s'accompagne d'un risque réel de coercition. Personne ne devrait vous forcer à faire un test de dépistage du VIH : ni les médecins, ni vos partenaires, ni les membres de votre famille, ni les employeurs ou qui que ce soit d'autre. Le dépistage du VIH devrait toujours être volontaire et consenti.



Vous êtes sous traitement ? L'auto-dépistage n'est pas pour vous

Un traitement du VIH efficace réduit le niveau du virus dans le sang à des niveaux indétectables. Un test d'auto-dépistage du VIH, ou tout autre test de dépistage du VIH, effectué alors que la personne est sous traitement pourrait donner un résultat négatif, même si la personne est toujours séropositive au VIH. Il ne faudrait jamais faire d'auto-dépistage lorsque l'on est sous traitement anti-VIH.



L'importance du conseil

Le dépistage du VIH devrait toujours s'accompagner de conseils. Les personnes qui effectuent un auto-dépistage devraient toujours être informées des différentes possibilités de conseil, que ce soit par téléphone, en ligne, auprès d'un pharmacien ou par tout autre moyen acceptable.



Attention aux autres infections sexuellement transmissibles

L'auto-dépistage du VIH donne un résultat uniquement pour le VIH. Les personnes qui effectuent un auto-dépistage du VIH devraient être rendues attentives au fait qu'elles pourraient vivre avec d'autres infections sexuellement transmissibles, et donc être dépistées pour ces infections.



Accéder à ceux qui sont difficiles à atteindre

L'auto-dépistage permet de mieux toucher les personnes difficiles à atteindre. Les femmes qui se rendent dans un service prénatal ou les personnes issues des populations clés qui se rendent dans les établissements de santé peuvent récupérer des kits d'auto-dépistage et les proposer à leurs partenaires.